

CCAS DE SAULTAIN  
EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
D'ADMINISTRATION  
du 18/12/2023

Département  
Du Nord  
Arrondissement  
De Valenciennes

Le Président certifie que le compte-rendu  
De cette délibération a été publié sur le site  
De la Mairie le 19/01/2024 et que la convocation  
Du Conseil avait été faite le 8/12/2023  
Nos réf. : JS/VD n° 9/2023

NOMBRE  
- de conseillers en exercice : 12  
- de présents 11  
- de votants 11

Le Président,  
Étaient présents : MM SOIGNEUX J., ROVERE E., Mmes BOUCHER B., DANHIEZ S.,  
DECONINCK N., SZAFRAN F., MORAGE M-J., DUCARMEL C., HEBANT M., PLOUVIER F, MICHAUX  
J-C.

Excusé : MM GOFFART N.  
La secrétaire de séance : MM HEBANT M.

**Rapporteur** : Monsieur le Président

**OBJET : TARIF DES PASS SENIORS**

Les cartes Pass Séniors permettent le transport en bus pour les plus de 65 ans non-imposables. L'abonnement annuel permet de voyager librement sur les lignes Tram, Bus, Taxival et TER (dans les 12 gares du Valenciennois).

Le Président propose de ne pas augmenter la participation des usagers de la carte PASS. Le tarif reste donc à 33 € pour l'année 2024.

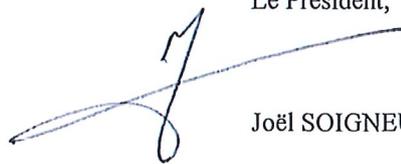
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de SAULTAIN après en avoir délibéré :

- VOTE à l'unanimité ce tarif.

L'assemblée est invitée à se prononcer.  
Décision de l'Assemblée : Approuvé à l'unanimité  
Pour copie conforme,

Le Président,

Joël SOIGNEUX.



Acte certifié exécutoire.

Date de publication : \_\_\_\_\_

Date de réception en Sous-Préfecture : \_\_\_\_\_